

Valide du **26 novembre 2024**
au **28 février 2026**

Sur le procédé

ELEMENTS KLH NERVURES

Titulaire(s) : **Société LIGNATEC SAS**
217, Chemin du Faing
88100 SAINTE MARGUERITE
Tél. : 0329562727
Email : contact@lignatec.fr

Groupe Spécialisé n° 3.3 - Structures tridimensionnelles, ouvrages de fondation et d'infrastructure

Famille de produit/Procédé : Panneaux structuraux en bois contrecollé-croisé, utilisés en mur et plancher

AVANT-PROPOS

Les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction des éléments d'appréciation sur la façon de concevoir et de construire des ouvrages au moyen de produits ou procédés de construction dont la constitution ou l'emploi ne relèvent pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Au terme d'une évaluation collective, l'avis technique de la commission se prononce sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés relativement aux exigences réglementaires et d'usage auxquelles l'ouvrage à construire doit normalement satisfaire.

Version du document

Description	Rapporteur	Président
Prorogation à l'Avis Technique 3.3/22-1061_V2	Loïc PAYET	Roseline BERNARDIN-EZLAN

Avis du Groupe Spécialisé

Par décision du Groupe Spécialisé n° 3.3 - Structures tridimensionnelles, ouvrages de fondation et d'infrastructure de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, en date du 26 novembre 2024, la validité de l'Avis Technique **3.3/22-1061_V2.1** est prolongée jusqu'au 28 février 2026.